

**REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Article L 2121- 9 du code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire, le

Mercredi 14 mai 2025 à 18 heures 30 à l'ABACA

A Cherves-Richemont,
Le 7 mai 2025

ORDRE DU JOUR :

1° Signature de la convention de servitude ENEDIS / Commune Val-de-Cognac (ouvrage électrique parcelle 355 AP 1014 parking cimetière SSCD pour l'entreprise MACOIN).

2° Signature de la convention de servitude ENEDIS / Commune Val-de-Cognac (ouvrage électrique parcelle AO 158 – Terres du Pinière).

3° Délibération créant une prime d'intéressement à la performance collective.

4° Création d'un emploi d'agent administratif à temps complet.

5° Adoption du budget de la saison culturelle 2025-2026 et tarification.

6° Signature de la convention pour le financement des écoles avec la commune de Bréville.

7° Détermination du forfait communal applicable pour l'école privée Sainte Eustelle et signature de la convention de forfait communal.

8° Contractualisation avec la CAF 2025-2029 – Extension du conventionnement à l'école Canton Buhet

9° Avis sur la mise en place d'une tarification au taux d'effort sur les services de garderies périscolaires.

10° Convention d'occupation du domaine public pour l'installation et exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques ou hybrides (irve).

11° Avis du conseil municipal sur la demande de l'entreprise Garandean portant sur la modification des conditions de remise en état de la carrière sise au lieudit « Bois des alènes

Questions diverses